ID: 024-212400733-20230117-2023001-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

En exercice:

11

Présents :

10

Procuration:

00

Votants:

10

L'an Deux Mil Vingt-trois, le Dix-sept Janvier Le Conseil Municipal de la Commune de Calés

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, Sous la Présidence de Monsieur Christophe CATHUS, Maire.

PRESENTS - Mrs Christophe CATHUS, Christophe CHAILLOU, Jean-Michel BZDZINCK, Martial CHANUT, , M. Mathieu LEVIGNAT, M. Christophe MAZEAU, Mmes Brigitte FAURE, Roseline GRAZZI, Elodie QUEVAL, Brigitte ROUSSEAU.

ABSENT EXCUSE: M. Nicolas ROUSSEL

SECRETAIRE: Mme Brigitte ROUSSEAU

Date de convocation: 12/01/2023

DELIBERATION APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges) 2023/001

Vu le rapport de la CLECT de la Communauté de Communes du 13 décembre 2022 pour établir les montants des Attributions de Compensation prévisionnelles 2023 à ses communes membres.

Après avoir rappelé à l'ensemble du Conseil Municipal les différentes missions de la CLECT et son principe de fonctionnement ainsi que les modalités d'adoption du rapport de la CLECT;

Monsieur le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal le rapport de la CLECT afin de statuer sur les Attributions de Compensations 2023.

Le Conseil Municipal, entendu le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité :

Approuve le rapport de la CLECT 0 abstention

10 pour

Certifié exécutoire

Publié le 23/0/

Le Maire, Christophe

Pour copie conforme

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré les jours mois et an que ci-dessus

DE Co Mairie – 24150 Calès – Tél. 05 53 22 50 04 – Fax 05 53 27 22 67 – mairie@mairie-cales.com